

RGPD ou GDPR*, comment concilier la protection de la vie privée et des données personnelles entre l'Union Européenne et les Etats-Unis ?

* RGPD : règlement européen sur la protection des données – GDPR : General Data Protection Regulation

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), sous toutes leurs formes, rend de formidables services mais met également en danger la vie privée et les libertés individuelles.

Ainsi, la progression de l'Internet à haut et très haut débit partout et tout le temps, la connexion de nos objets du quotidien les plus intimes, demain matin, sur internet, génèrent une intrusion dans la vie de chacun. Ces évolutions technologiques présentent pour les personnes le danger d'un « Big Brother » mondial, transfrontalier dont on ne pourra empêcher de concerner et violer l'intimité de chaque femme et de chaque homme partout dans le monde et à tout moment. Et le défi qui est lancé à la Loi : celui d'imposer des limites efficaces pour sauvegarder la dignité de l'Homme et préserver les libertés individuelles.

La communication électronique n'a pas de frontière. La réglementation d'une société de l'information échappe-t-elle alors aux États ? Doit-on exiger une coopération mondiale ?

Voici l'état des lieux et quelques exemples des dangers présentés par les TIC, et des actions et décisions technologiques et juridiques en France, en Europe et aux États-Unis pour parer à ces dangers et prendre des mesures communes.

Lundi 19 mars 2018 de 8h30 à 11h 30

dans les salons de France-Amériques
9, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS

Accueil : **M. Jean-Luc FOURNIER** - Président de France-Amériques

Introduction : **Me Basile ADER** - Vice-Bâtonnier du Barreau de Paris

Intervenants :

M. Bruno GENCARELLI - Chef d'Unité Protection Internationale des Données - Commission Européenne

Me Olivier ITEANU - Avocat aux barreaux de Paris et d'Israël – Iteanu Avocats

M. Jean-Claude LAROCHE - Directeur des Systèmes d'Information d'Enedis

M. Gwendal LE GRAND - Directeur des technologies et de l'innovation - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Me Winston MAXWELL - Avocat aux barreaux de Paris et New York —Cabinet Hogan Lovells

Les débats seront modérés par

Prof. Théodore CHRISTAKIS - Professeur de droit international Université Grenoble Alpes, Institut Universitaire de France

La conférence sera précédée d'un petit déjeuner - Conférence validée au titre de la formation continue des avocats

BULLETIN D'INSCRIPTION (réponse souhaitée avant le 15 mars 2018)

Conférence « RGPD ou GDPR – Comment concilier la protection de la vie privée ? »

Lundi 19 mars 2018 de 8h30 à 11h30 - Accueil à partir de 8h

Madame, Monsieur :

Organisme : Fonction :

Adresse :

Téléphone : E-mail (obligatoire) :

Participation aux frais :

- Membre FA/AFDD : 25€ x ... - Non-membre : 45€ x ... - Magistrats/Etudiants : gratuit

1. paiement en ligne (www.france-ameriques.org/evenements)

2. ou bulletin à retourner avec le règlement à l'ordre de France-Amériques

France-Amériques, 9, avenue Franklin Roosevelt • 75008 Paris

tél. 01 43 59 51 00 • fax. 01 40 75 00 97 • mail : france-ameriques@france-ameriques.org • site : www.france-ameriques.org